



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-006-2022-09

PUBLIÉ LE 5 SEPTEMBRE 2022

# Sommaire

## **Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile de France /**

IDF-2022-09-05-00002 - Arrêté portant subdélégation de signature de Benjamin BEAUSSANT, DRIAAF Idf, en matière administrative (2 pages) Page 3

IDF-2022-09-05-00001 - Arrêté portant subdélégation de signature de Benjamin Beauissant, DRIAAF Idf, en matière d'ordonnancement secondaire (4 pages) Page 6

IDF-2022-09-05-00003 - Décision portant subdélégation de signature du DRIAAF IDF pour l'exercice des missions des services de l'établissement FranceAgriMer (2 pages) Page 11

## **Ministère de la Justice / Plate-forme interrégionale de Paris-Ile-de-France**

IDF-2022-09-02-00001 - Décision portant délégation de signature à la délégation interrégionale du ministère de la justice Paris Ile-de-France???? Page 14

Direction régionale et interdépartementale de  
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile  
de France

IDF-2022-09-05-00002

Arrêté portant subdélégation de signature de  
Benjamin BEAUSSANT, DRIAAF Idf, en matière  
administrative

## **ARRÊTÉ**

Portant subdélégation de signature de Monsieur Benjamin BEAUSSANT  
directeur régional et interdépartemental, de l'alimentation, de l'agriculture  
et de la forêt d'Île-de-France, en matière administrative

Le directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

**Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

**Vu** le décret n° 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

**Vu** le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France,

**Vu** l'arrêté ministériel du 5 août 2019 nommant Monsieur Benjamin BEAUSSANT, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France à compter du 2 septembre 2019,

**Vu** l'arrêté du Préfet de la région Île-de-France, Préfet de Paris n° IDF-2020-08-17-008 du 17 août 2020 portant délégation de signature à Monsieur Benjamin BEAUSSANT, directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, en matière administrative,

### **ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté préfectoral du 17 août 2020 susvisé, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Benjamin BEAUSSANT, ingénieur général, des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, subdélégation de signature est donnée à :

- M. Benjamin GENTON, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint,
- Mme Sylvie PIERRARD, inspectrice générale de santé publique vétérinaire, directrice régionale et interdépartementale adjointe,

**Article 2** : Subdélégation de signature est donnée aux agents suivants de la direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, dans les matières et pour les actes relevant de leur domaine d'activité :

- M. Filipe SANTOS, attaché principal d'administration, chef de mission, pour ce qui concerne la mission du pilotage stratégique,

- Mme Selma TAFANI, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, cheffe de service pour ce qui concerne le service régional de l'économie agricole. En cas d'empêchement ou d'absence, la subdélégation est donnée à M. Florian CHAZOTTIER, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, adjoint à la cheffe de service,
- M. Pierre-Emmanuel SAVATTE, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement hors classe, chef de service, pour ce qui concerne le service régional de la forêt et du bois, de la biomasse et des territoires. En cas d'empêchement ou d'absence, la subdélégation est donnée à M. Pierre LECONTE, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, adjoint au chef de service,
- Madame Fanny HERAUD, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, cheffe du service régional de l'information statistique et économique. En cas d'empêchement ou d'absence, la subdélégation est donnée à M. Vladimir TARDY, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, adjoint à la cheffe de service,
- M. Emmanuel HEMERY, attaché d'administration hors classe, chef du service régional de la formation et du développement, en ce qui concerne le contrôle de légalité des actes des établissements d'enseignement agricole. En cas d'empêchement ou d'absence, la subdélégation est donnée à Mme Anne RICHARD, attachée d'administration, adjointe au chef de service,
- Mme Déborah INFANTE-LAVERGNE, inspectrice en chef de santé publique vétérinaire, cheffe de service, pour ce qui concerne le service régional de l'alimentation. En cas d'empêchement ou d'absence, la subdélégation est donnée à Mme Laurence GIULIANI, inspectrice en chef de santé publique vétérinaire, adjointe à la cheffe de service.

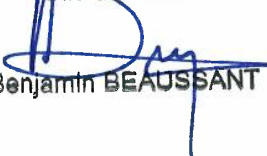
**Article 3** : L'arrêté n°IDF-2022-03-22-00010 du 22 mars 2022 est abrogé.

**Article 4** : Une copie de cet arrêté sera adressée au préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris (direction des affaires juridiques).

**Article 5** : Le directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et les personnes mentionnées aux articles 1 et 2 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France, préfecture de Paris (échelon de la région d'Île-de-France) accessible sur le site internet de la préfecture : [www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/).

Fait à Cachan, le 05 SEP: 2022

Le directeur régional et interdépartemental  
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
d'Île-de-France

  
Benjamin BEAUSSANT

Direction régionale et interdépartementale de  
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile  
de France

IDF-2022-09-05-00001

Arrêté portant subdélégation de signature de  
Benjamin Beaussant, DRIAAF Idf, en matière  
d'ordonnancement secondaire

## **ARRÊTÉ**

Portant subdélégation de signature de Monsieur Benjamin BEAUSSANT directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, en matière d'ordonnancement secondaire

Le directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

**Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

**Vu** le décret n° 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

**Vu** le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France,

**Vu** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

**Vu** l'arrêté ministériel du 5 août 2019 nommant Monsieur Benjamin BEAUSSANT, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France à compter du 2 septembre 2019,

**Vu** l'arrêté du Préfet de la région Île-de-France, Préfet de Paris n° IDF-2021-03-01-004 du 1<sup>er</sup> mars 2021, portant délégation de signature à Monsieur Benjamin BEAUSSANT, directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, en matière d'ordonnancement secondaire,

### **ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> mars 2021 susvisé, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Benjamin BEAUSSANT, ingénieur général, des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, la subdélégation de signature est donnée à :

- M. Benjamin GENTON, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint ;
- Mme Sylvie PIERRARD, inspectrice générale de santé publique vétérinaire, directrice régionale et interdépartementale adjointe ;
- M. Filipe SANTOS, attaché principal d'administration, chef de la mission du pilotage stratégique ;
- M. Emmanuel HEMERY, attaché d'administration hors classe, chef du service régional de la formation et du développement ;
- Mme Anne RICHARD, attachée d'administration, adjointe au chef du service régional de la formation et du développement ;

à l'effet de signer, dans les limites de leurs attributions, au nom du préfet de la région d'Île-de-France, tous arrêtés, décisions, pièces ou conventions, pour procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État dans le cadre des programmes suivants :

- « Enseignement supérieur et recherche agricoles » (n° 142),
- « Enseignement technique agricole » (n° 143),
- « Economie et développement durable de l'agriculture et de la forêt » (n° 149),
- « Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation » (n° 206),
- « Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture » (n° 215),
- « Administration territoriale de l'État » (n° 354),
- « Développement et transfert en agriculture » (n°775).

Ainsi que, dans la limite de leurs attributions et dans la limite des plafonds de dépenses qui auront été notifiés par le préfet de région, toutes pièces pour procéder à l'ordonnancement secondaire des dépenses de l'état dans le cadre des programmes suivants :

- « Administration territoriale de l'État » (n° 354),
- « Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'Etat » (n°723),
- « Ecologie » (n°362).
- « Compétitivité » (n° 363).

**Article 2 :** Les agents habilités au sein des services à constater le service fait et vérifier la conformité avec les pièces justificatives font l'objet d'une annexe au présent arrêté.

**Article 3 :** L'arrêté n° IDF-2022-03-22-00009 du 22 mars 2022 est abrogé.

**Article 4 :** Une copie de cet arrêté sera adressée au préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, (direction des affaires juridiques).

**Article 5 :** Le directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et les personnes mentionnées aux articles 1 et 2 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France, préfecture de Paris (échelon de la région d'Île-de-France) accessible sur le site internet de la préfecture : [www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/).

Fait à Cachan, le 05 septembre 2022

Le directeur régional et interdépartemental  
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
d'Île-de-France

  
Benjamin BEAUSSANT



**Liste des agents habilités à valider les opérations comptables dans les outils Chorus**

Filipe SANTOS, chef de la mission du pilotage stratégique  
Agnès WECK, contrôleuse de gestion régionale à la mission du pilotage stratégique  
Christophe CODARINI, contrôleur de gestion régional à la mission du pilotage stratégique  
Emmanuel HEMERY, chef du service régional de la formation et du développement (SRFD)  
Anne RICHARD, adjointe au chef du service régional de la formation et du développement (SRFD)  
Laurence JOUBIER, agent du pôle support et concours du service régional de la formation et du développement (SRFD)  
Dominique BARRIER, secrétaire du service régional de la formation et du développement et agent du pôle support (SRFD).

**Liste des agents habilités à constater le service fait et vérifier la conformité avec les pièces justificatives**

**1) DRIAAF site de Cachan**

**Service régional de la formation et du développement (SRFD)**

Emmanuel HEMERY, chef du service,  
Anne RICHARD, adjointe au chef de service

**Service régional de la forêt et du bois, de la biomasse et des territoires (SERFOBT)**

Pierre-Emmanuel SAVATTE, chef du service  
Pierre LECONTE, adjoint au chef de service

**Service régional de l'information statistique et économique (SRISE)**

Fanny HERAUD, cheffe de service  
Vladimir TARDY, adjoint à la cheffe de service

**Service régional de l'économie agricole (SREA)**

Selma TAFANI, cheffe de service,  
Florian CHAZOTTIER, adjoint à la cheffe de service

**Service régional de l'alimentation (SRAL)**

Déborah INFANTE-LAVERGNE, cheffe de service  
Laurence GIULIANI, adjointe à la cheffe de service et cheffe du pôle vétérinaire  
Gabrielle MATHIEU, cheffe du pôle offre alimentaire et nutrition

**Inspecteurs santé et sécurité au travail (ISS)**

Pierre CLAVEL, inspecteur santé et sécurité au travail  
Marie-Catherine TARADACH, inspectrice santé et sécurité au travail

**2) DRIAAF site de Roissy**

**Service régional de l'alimentation (SRAL)**

**Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (PCF)**

Imed SAADAOU, chef du poste frontalier de Roissy  
François JACQUET, adjoint au chef du poste frontalier de Roissy et chef du PCF Vétérinaire  
Mathilde CHANTELOUBE, cheffe du PCF phytosanitaire  
Bernadette GUEGUEN, assistante  
Angélique CARON, assistante

**3) DRIAAF site de Rungis**

**Service régional de l'alimentation (SRAL)**

Mohammed ROUINA, chef de pôle phytosanitaire  
Sébastien COINDE, chef de l'unité inspections et agréments  
Eva AUSTRUY, cheffe de l'unité surveillance et environnement  
Mario TULLIO, gestionnaire administratif et technique

**Service régional d'information statistiques et économiques (SRISE)**

**Réseau des nouvelles des marchés (RNM)**

Marie-José PETIT, cheffe de pôle  
Franck LEMAITRE, adjoint à la cheffe de pôle



Direction régionale et interdépartementale de  
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile  
de France

IDF-2022-09-05-00003

Décision portant subdélégation de signature du  
DRIAAF IDF pour l'exercice des missions des  
services de l'établissement FranceAgriMer

## DÉCISION

Portant subdélégation de signature du directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France pour l'exercice des missions des services de l'établissement FranceAgriMer

Le directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France

- VU** l'ordonnance n° 2009-325 du 29 mars 2009 relative à la création de l'agence de services et de paiement et de l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer ;
- VU** le décret n°84-1191 du 28 décembre 1984 modifié relatif à l'organisation des services extérieurs du ministère en charge de l'agriculture ;
- VU** le décret n° 2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'agence de services et de paiement, à l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'office de développement de l'économie agricole d'outre-mer ;
- VU** le livre VI du code rural et de la pêche maritime, titre II, chapitre 1<sup>er</sup>, et notamment les articles R. 621-27 et R. 621-28 ;
- VU** la décision du 2 avril 2009 du directeur général de FranceAgriMer modifiée portant organigramme et organisation générale des services de l'établissement ;
- VU** la convention du 2 mai 2014 passée entre le directeur général de FranceAgriMer et le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;
- VU** l'arrêté ministériel du 5 août 2019 nommant Monsieur Benjamin BEAUSSANT, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France à compter du 2 septembre 2019 ;
- VU** la décision N° FranceAgriMer/ST/2020/05 du 13 août 2020 portant délégation de signature de la directrice générale de FranceAgriMer à Monsieur Marc GUILLAUME, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, en qualité de représentant territorial de FranceAgriMer, et d'ordonnateur délégué en résultant ;
- VU** la décision préfectorale n° IDF-2020-08-17-032 du 17 août 2020 du représentant territorial de FranceAgriMer, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, portant délégation de signature à Monsieur Benjamin BEAUSSANT, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, pour l'exercice des missions des services de l'établissement FranceAgriMer ;

## DÉCIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : délégation de signature est donnée à :

M. Benjamin GENTON, directeur régional et interdépartemental adjoint, à l'effet de signer en cas d'absence ou d'empêchement de M. Benjamin BEAUSSANT, directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, les décisions, instructions, correspondances et conventions, même de délégation, nécessaires à l'accomplissement des missions de l'établissement FranceAgriMer dans la région d'Île-de-France, à l'exception des actes normatifs ou interprétatifs de portée générale,

Mme Sylvie PIERRARD, directrice régionale et interdépartementale adjointe, à l'effet de signer en cas d'absence ou d'empêchement de M. Benjamin GENTON, directeur régional et interdépartemental adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, les décisions, instructions, correspondances et conventions, même de délégation, nécessaires à l'accomplissement des missions de l'établissement FranceAgriMer dans la région d'Île-de-France, à l'exception des actes normatifs ou interprétatifs de portée générale,

Mme Fanny HERAUD, cheffe du service régional de l'information statistique et économique, et son adjoint, Vladimir TARDY, à l'effet de signer dans la limite de leurs attributions, les décisions, instructions et correspondances relatives aux activités du réseau régional RNM et nécessaires à l'accomplissement des missions de l'établissement dans la région d'Île-de-France, à l'exception des actes normatifs ou interprétatifs de portée générale,

Mme Selma TAFANI, cheffe du service régional de l'économie agricole, et son adjoint, Florian CHAZOTTIER, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions, les décisions, instructions et correspondances nécessaires à l'accomplissement des missions de l'établissement dans la région d'Île-de-France, à l'exception des actes normatifs ou interprétatifs de portée générale et des missions ci-dessus déléguées à Mme Fanny HERAUD,

M. Philippe MOREAU, chef du pôle économie des filières – FranceAgriMer au sein du service régional de l'économie agricole, à l'effet de signer dans la limite de ses attributions, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Selma TAFANI, les décisions, instructions et correspondances nécessaires à l'accomplissement des missions de l'établissement dans la région d'Île-de-France, à l'exception des actes normatifs ou interprétatifs de portée générale et des missions ci-dessus déléguées à Mme Fanny HERAUD,

M. Ahmed MASMI, agent du pôle économie des filières – FranceAgriMer au sein du service régional de l'économie agricole, à l'effet de signer, en cas d'empêchement de M. Philippe MOREAU, les billets de financement pour les collecteurs de céréales au profit des établissements de crédit, prévus en matière de financement avec aval de l'établissement.

**Article 2** : la décision de subdélégation n° IDF-2022-03-22-00013 du 22 mars 2022 est abrogée.

**Article 3** : le directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et les personnes mentionnées à l'articles 1 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France, préfecture de Paris (échelon de la région d'Île-de-France) accessible sur le site internet de la préfecture : [www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/).

Fait à Cachan, le 05 SEP. 2022

Le directeur régional et interdépartemental  
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
d'Île-de-France

  
Benjamin BEAUSSANT

Ministère de la Justice

IDF-2022-09-02-00001

Décision portant délégation de signature à la  
délégation interrégionale du ministère de la  
justice Paris Ile-de-France



## DÉCISION

### **Portant délégation de signature à la délégation interrégionale du ministère de la Justice Paris Île-de-France**

La Cheffe du département des achats et de l'exécution budgétaire et comptable, Brigitte Yvernes ;

Vu la loi organique n°2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances, modifiée par la loi organique n°2005-779 du 12 juillet 2005 ;

Vu le décret n°2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'état ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n°2008-689 du 9 juillet 2008 modifié relatif à l'organisation du Ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2017 relatif à l'organisation du secrétariat général et des directions du ministère de la justice et notamment son article 14 ;

Vu l'arrêté du 11 février 2014 modifiant l'arrêté du 31 décembre 2013 fixant l'assignation des dépenses et recettes des ordonnateurs secondaires des services civils de l'État ;

Vu la convention de délégation de gestion entre la plate-forme de Paris Île-de-France et la direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris en date du 8 janvier 2015 ;

Vu la convention de délégation de gestion entre la plate-forme de Paris Île-de-France et la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France et Outre-mer en date du 27 mars 2017 ;

Vu la décision du 24 février 2017 portant délégation de signature du secrétaire général du ministère de la justice, notamment dans son article 8 ;

## **DÉCIDE :**

Article 1er : délégation de signature est donnée aux agents susnommés figurant nominativement dans l'annexe 1 de la présente décision à l'effet de signer les actes d'ordonnancement secondaire en dépenses et en recettes exécutés pour la Direction des services pénitentiaires (programmes 107, 912, et 724) et pour la Direction de la protection Judiciaire de la jeunesse (programmes 182 et 724) en application des délégations de gestion visées supra par la délégation interrégionale du ministère de la Justice Paris Île-de-France.

Sont exclus de cette délégation, les ordres de réquisition du comptable public assignataire et les décisions de passer outre aux refus de visa du contrôleur financier local.

Article 2 : Délégation de signature est donnée aux agents figurant nominativement dans l'annexe 1 de la présente décision, à l'effet de signer les bons de commande.

Article 3 : la présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région Île-de-France, préfecture de Paris.

La Cheffe du département des achats et de  
l'exécution budgétaire et comptable

Fait à Savigny sur orge, le 02 septembre 2022  
Signé : Brigitte Yvernes



## LISTE DES AGENTS BENEFICIANT DE LA DELEGATION DE SIGNATURE

Direction de rattachement	Nom	Prénom	Grade	Statut	Fonction	Actes
SG	BENMEBKOUT	Marie-Lorraine	Attachée principale	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement et de la comptabilité auxiliaire. Responsable des recettes Responsable de magasin.	Tout acte de validation. Signature des bons de commande
SG	ABDOU	Mahamoude	-	Contractuel	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement et de la comptabilité auxiliaire. Responsable des recettes Responsable de magasin.	Tout acte de validation. Signature des bons de commande
SG	TEXIER	Pierre	Attaché	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement et de la comptabilité auxiliaire. Responsable des recettes Responsable de magasin.	Tout acte de validation. Signature des bons de commande
SG	PINON	Patricia	SA	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement et de la comptabilité auxiliaire. Responsable des recettes. Responsable de magasin.	Tout acte de validation. Signature des bons de commande
SG	LAURENCIN	Sandra	SA	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement et de la comptabilité auxiliaire. Responsable des recettes. Responsable de magasin.	Tout acte de validation. Signature des bons de commande
SG	LECLERC	Virginie	SA	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement et de la comptabilité auxiliaire. Responsable des recettes. Responsable de magasin.	Tout acte de validation. Signature des bons de commande

## LISTE DES AGENTS BENEFICIANT DE LA DELEGATION DE SIGNATURE

SG	VIEIRA	Alice	SA	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement et de la comptabilité auxiliaire. Responsable des recettes. Responsable de magasin.	Tout acte de validation. Signature des bons de commande
SG	VINGUEDASSALOM	Juliette	SA	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement et de la comptabilité auxiliaire. Responsable des recettes. Responsable de magasin.	Tout acte de validation. Signature des bons de commande
SG	BERTHON	Thierry	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, et des demandes de paiement	Certification des Services faits dans chorus
SG	BOUCHAUT	Naomi	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, et des demandes de paiement	Certification des Services faits dans chorus
SG	CLODION	Katie	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, et des demandes de paiement	Certification des Services faits dans chorus
DAP	COURTOIS	Isabelle	AA	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement et de la comptabilité auxiliaire. Responsable des recettes. Responsable de magasin.	Certification des Services faits dans chorus
SG	FONROSE	Sephora	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, des demandes de paiement et des recettes	Certification des Services faits dans chorus
SG	GORDIEN	Anaëlle	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, des demandes de paiement	Certification des Services faits dans chorus
SG	GLADONE	Katia	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, des demandes de paiement	Certification des Services faits dans chorus
SG	GRONDIN	Christelle	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, des demandes de paiement et des recettes	Certification des Services faits dans chorus
SG	GUEDEU	Valérie	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, des demandes de paiement et des recettes	Certification des Services faits dans chorus
SG	GUILLOIN	Gislaine	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, et des demandes de paiement et des recettes Responsable de magasin.	Certification des Services faits dans chorus
DAP	HUBERT	Angélique	AA	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, et des demandes de paiement Responsable des recettes	Tout acte de validation. Signature des bons de commande

## LISTE DES AGENTS BENEFICIANT DE LA DELEGATION DE SIGNATURE

SG	PESTEL-LAMONT	Marine	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques , des demandes de paiement	Certification des Services faits dans chorus
SG	LOLLIA	Lynda	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques , des demandes de paiement et des recettes	Certification des Services faits dans chorus
SG	LONGLADE	Christelle	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, et des demandes de paiement	Certification des Services faits dans chorus
SG	MARQUES-ALVES	Andrea	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Certification des Services faits dans chorus
SG	MAZOUNI	Djamila	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Certification des Services faits dans chorus
SG	MOMUS	Juliani	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Certification des Services faits dans chorus
SG	MSAIDIE	Amandine	AA	Stagiaire	Gestionnaire des engagements juridiques , des demandes de paiement et des recettes	Certification des Services faits dans chorus
SG	RAMELET	Armelle	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques , des demandes de paiement et des recettes	Certification des Services faits dans chorus
SG	SANTOS	Deborah	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, et des demandes de paiement	Certification des Services faits dans chorus
SG	VIRAYE	Karine	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, et des demandes de paiement	Certification des Services faits dans chorus
SG	WOLO	Marie-Liliane	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques , des demandes de paiement et des recettes	Certification des Services faits dans chorus